

Acquisition de trois armoires frigorifiques dotées de capteurs enregistreurs de température

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès
BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : Acquisition de trois armoires frigorifiques équipées de capteurs enregistreurs de température pour les cuisines satellites de ville de Maromme.

MARCHE DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

Mode de passation Le présent marché est un marché de fournitures courantes, soumis aux dispositions de l'Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. C'est une procédure adaptée C'est une procédure adaptée

Mode de dévolution : Prestation en 1 lot unique

Variantes: Les variantes ne sont pas autorisées.

Négociation : la collectivité se réserve le droit de négocier

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès –
BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises ou être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr (Onglet *Pratique* - Rubrique *Marchés publics*) ou sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com>

JUGEMENT DES OFFRES :

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'**offre économiquement la plus avantageuse** appréciée en fonction des critères pondérés suivants, dans l'ordre décroissant.

1 - Valeur technique de l'offre : 50 % suivant décompte suivant :

- Respect des caractéristiques techniques du présent CCP (20%)
- Respect environnemental, consommation énergétique (20%)
- Délai de livraison (10%)

2 - Prix 40% suivant décompte suivant :

- Prix du matériel installé (20 %)
- Analyse du coût global (20 %)

3 – Garantie : 10% Délais d'intervention lors de panne pendant la période de garantie

Elimination des candidats

Lors de l'ouverture de l'enveloppe, les conditions d'élimination seront examinées conformément aux articles 44 et 55 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Seront éliminés :

- les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des **pièces contractuelles** mentionnées au C.C.P.
- les candidats dont les garanties professionnelles par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.
- les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé.

PRESENTATION DES OFFRES

NB : Le candidat peut se référer aux imprimés DC1, DC2, DC6, NOTI 2, téléchargeables gratuitement.

Les pièces constitutives du marché (par ordre de priorité décroissante) sont les suivantes:

- DC1, DC2, DC6, NOTI 2
- Les déclarations, certificats et attestations suivantes :
 - si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
 - la déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir ;
 - les certificats et déclarations sur l'honneur mentionnés à l'article 48 Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics;
 - les documents ou attestations figurant à l'article R. 324-4 du code du travail .
- Attestations URSSAF
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- l' Acte d'Engagement (A.E.) : à compléter par les représentants de l'entreprise dûment habilités, entièrement complété, paraphé et signé ;
- le Cahier des clauses particulières (C.C.P.) à accepter sans modification, paraphé et signé
- Descriptif technique détaillé des armoires et capteurs rédigé en français, ainsi que toutes fiches et notices d'utilisation relatives au matériel proposé ;
- Détail des consommations eau et électricité ;
- Précisions sur la classe énergétique et sur la classe climatique de fonctionnement du matériel (coefficient d'isolation).

Autres documents demandés :

- Références requises relatives à la capacité professionnelle :
 - Au moins deux certificats de capacité délivrés pour des prestations similaires réalisées dans les deux dernières années sous la direction de l'homme de l'art qui les aura délivrés.
 - Une copie du certificat de qualification professionnelle pour l'année en cours, délivré par l'organisme professionnel de qualification et de classification de la profession et des activités annexes ou son fac simili ou références équivalentes.
 - Toute pièce permettant d'évaluer les capacités professionnelles de l'entreprise.
 - Liste de références similaires
- Moyens de l'entreprise (personnels, matériels, dépannages, localisation, etc.)
- R.I.B ou R.I.P.

Date limite de remise des offres

❖ 12 mai 2016 à 16 h en Mairie sur documents papier

Modalités de remise des offres :

Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

NE PAS OUVRIR, Offre «Acquisition de 3 armoires frigorifiques»

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

❖ 12 mai 2016 à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé : <https://marchespublics.adm76.com>
en format dématérialisé (la production d'une copie de sauvegarde est vivement conseillée).

Renseignements :

- Pour des renseignements d'ordre administratif : **Secrétariat du Pôle Moyens Généraux**
Tél. : **02 32 82 22 03** Télécopie : **02 32 82 22 28**
E.mail : pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr
- Pour des renseignements d'ordre technique :
M. GRESEL, Directeur du Pôle Moyens Généraux
E.mail : pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : le 20 avril 2016